

De robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr ☆

↳ Répondre ▼ ↳ Transférer ▼ Commencer

Sujet **Déclaration IOTA - EARL MALANDIERE Epannage matières vidang - Accord tacite**

Pour bestelnicolas@yahoo.fr ☆

> Commentaire(s):



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique

A la suite du dépôt du dossier de déclaration IOTA, concernant la mise à jour de votre plan d'épandage des matières de vidanges, dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes informé qu'aucune opposition à votre déclaration ne sera prise par l'administration.

En conséquence, vous êtes autorisé à démarrer votre opération à compter de la date mentionnée dans le dernier récépissé de déclaration, disponible en partie 4.

Avec toute mes excuses pour l'envoi officiel tardif, via la plateforme GUN Env.

Votre arrêté préfectoral de renouvellement d'agrément vidangeur vous sera transmis d'ici la fin du mois.

Ceci met fin à la procédure.

Partie 1 : administration en charge du dossier

Administration en charge du dossier : DDT 55 - SE 55 - Service Environnement Eau

Agent : MAUCOTEL Sylviane

Courriel de contact : sylviane.maucotel@meuse.gouv.fr

Partie 2 : données de référence de l'AIOT

EARL DE LA MALANDIERE

40 Rue Louis Best

55170 Rupt-aux-Nonains

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : DIOTA-230320-123653-198-509

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 20/03/2023

Le numéro d'AIOT est : 0100017082

Partie 3 : pour le bon déroulement du contrôle , vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes

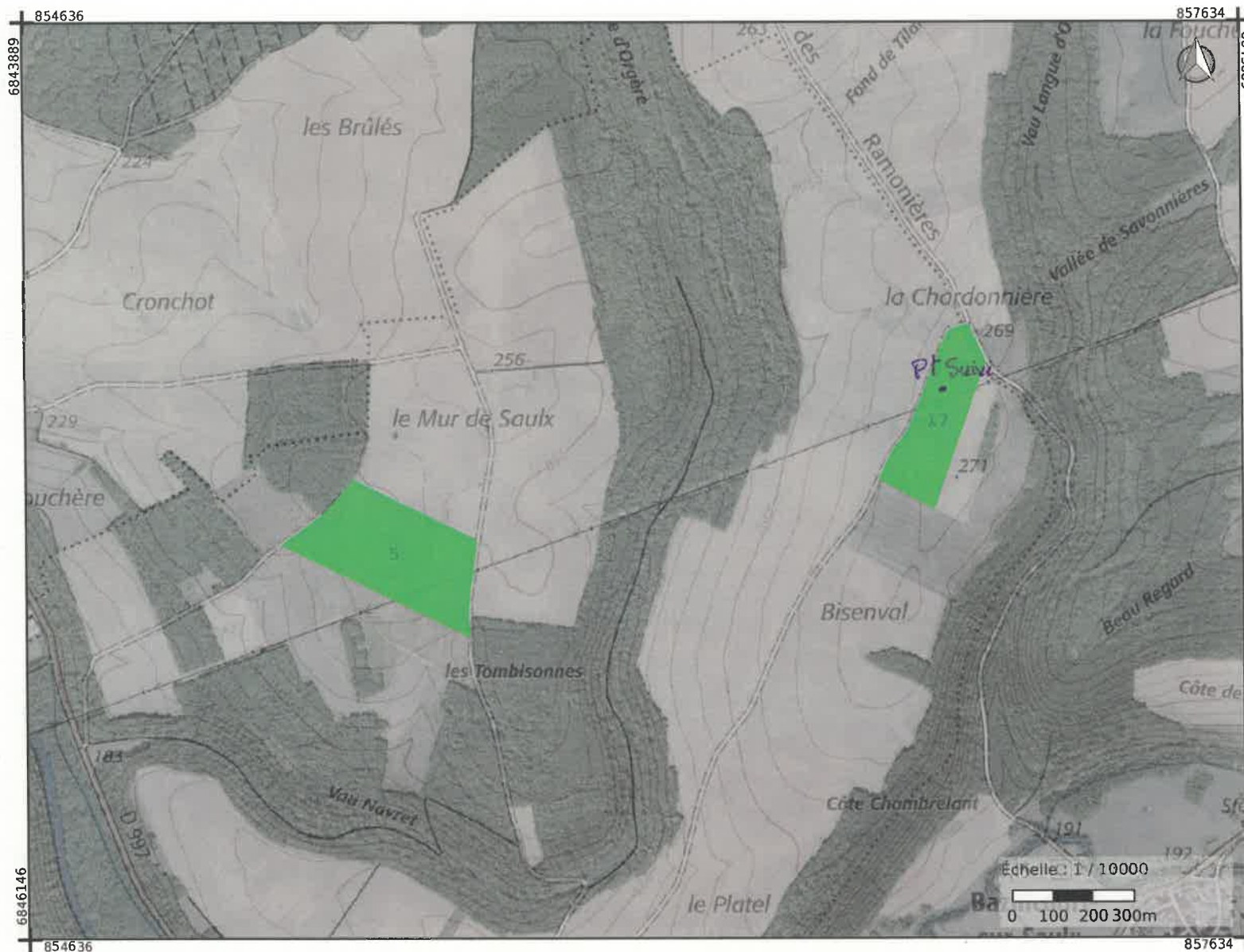
Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

Partie 4 : documents téléchargeables

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : sylviane.maucotel@meuse.gouv.fr



Régime : IC - Installation classée
Créé le 16/01/2023, modifié le 16/01/2023
Effluent : *Effluents liquides
Condition d'épandage : Non enfoui

Zones d'aptitudes : Aptitude

■ Apte

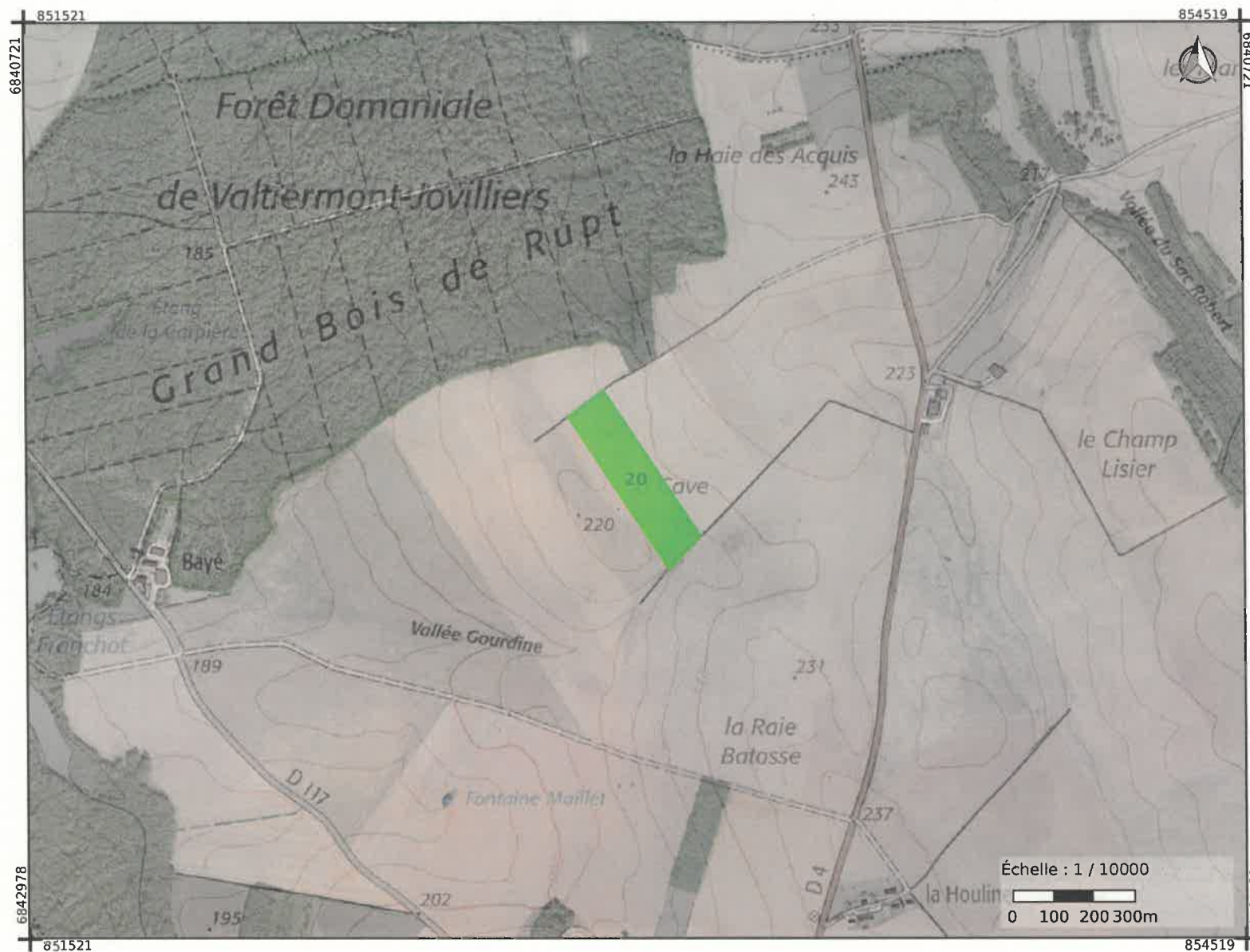
Unité d'épandage : Contours des exploitations

EARL DE LA MALANDIERE

Fonds de plan : SCAN25 © - IGN,
BDORTHO© - IGN

Sources : IGN, IGN - Synthèse des dates de
prise de vue

Commentaire :



Régime : IC - Installation classée
Créé le 16/01/2023, modifié le 16/01/2023
Effluent : *Effluents liquides
Condition d'épandage : Non enfouï

Zones d'aptitudes : Aptitude

Apte

Unité d'épandage : Contours des exploitations

EARL DE LA MALANDIERE

Fonds de plan : SCAN25® - IGN,
BDORTHO® - IGN

Sources : IGN, IGN - Synthèse des dates de
prise de vue



Commentaire :

Cartographie réalisée selon les déclarations de l'agriculteur